



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
3 novembre 2011  
Français  
Original: anglais

### Organe subsidiaire de mise en œuvre

#### Trente-cinquième session

Durban, 28 novembre-3 décembre 2011

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

#### Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

#### Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

## Rapport intérimaire sur les activités du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

### Note du secrétariat\*

#### Résumé

La cinquième réunion du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (le Groupe consultatif d'experts reconstitué) s'est tenue à Santiago (Chili), les 12 et 13 septembre 2011. Le Groupe consultatif d'experts a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de travail et dans l'organisation de ses activités pour 2011-2012. Il a également examiné les résultats de son atelier de formation pratique sur les inventaires des gaz à effet de serre (GES) pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, fondé sur des supports pédagogiques actuellement à l'étude. Il a par ailleurs présenté son rapport sur l'atelier consacré aux moyens de faciliter la mise au point et la pérennisation des processus, ainsi que la création et le maintien d'équipes techniques nationales aux fins de l'établissement en continu de communications nationales, y compris des inventaires de GES, afin d'adresser des recommandations à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre. Le présent rapport résume les résultats des débats du Groupe consultatif d'experts sur l'exécution de son programme de travail, ainsi que l'organisation de ses activités pour 2011-2012.

\* Le présent document a été soumis après la date prévue afin de pouvoir y inclure les résultats des débats qui ont eu lieu dans le cadre de l'atelier organisé du 5 au 9 septembre 2011 et à la cinquième réunion du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, tenue les 12 et 13 septembre 2011.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–8	3
A. Mandat.....	1-3	3
B. Objet de la note.....	4	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	5–8	3
II. Travaux de la cinquième session du Groupe consultatif d’experts .....	9–13	4
III. Débats .....	14–21	5
A. Organisation des travaux .....	14	5
B. Exécution du programme de travail du Groupe consultatif d’experts pour 2011 et 2012.....	15	5
C. Organisation des activités futures du Groupe consultatif d’experts .....	16–19	6
D. Dates et lieu de la prochaine réunion.....	20	7
E. Questions diverses .....	21	7

## **I. Introduction**

### **A. Mandat**

1. Par sa décision 5/CP.15, la Conférence des Parties a reconstitué le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (le Groupe consultatif d'experts) pour trois ans, de 2010 à 2012, afin d'améliorer le processus d'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I). La Conférence des Parties a demandé au Groupe consultatif d'experts d'élaborer à sa première réunion un programme de travail pour 2010-2012.

2. À sa trente-deuxième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note et s'est félicité du programme de travail pour 2010-2012<sup>1</sup>.

3. Par sa décision 5/CP.15, la Conférence des Parties a demandé au secrétariat de faciliter les travaux du Groupe consultatif d'experts en organisant des réunions et des ateliers ainsi qu'en établissant les rapports sur ses réunions et ateliers pour examen par le SBI.

### **B. Objet de la présente note**

4. Le présent rapport résume les délibérations de la cinquième réunion du Groupe consultatif d'experts reconstitué concernant les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son mandat et les débats sur l'organisation de son programme de travail pour 2011-2012. Ses deux additifs reproduisent des rapports sur deux ateliers. Le premier additif contient un rapport sur l'atelier concernant les moyens de faciliter la mise au point et la pérennisation des processus ainsi que la création et le maintien d'équipes techniques nationales, en vue de l'établissement en continu des communications nationales, y compris les inventaires des GES<sup>2</sup>, et le second un rapport sur l'atelier de formation pratique aux inventaires des GES pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes<sup>3</sup>.

### **C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre**

5. Après avoir examiné le présent rapport, le SBI voudra peut-être donner au Groupe consultatif d'experts de nouvelles directives pour l'exécution de son mandat, concernant la fourniture d'une assistance technique aux Parties non visées à l'annexe I pour l'élaboration de leurs communications nationales et sur son programme de travail pour 2012.

6. Le SBI voudra peut-être aussi donner des directives supplémentaires au Groupe consultatif d'experts pour l'accomplissement des éléments de son mandat se rapportant au paragraphe 2 c) de son cadre de référence, énoncé à l'annexe de la décision 5/CP.15, en ce qui concerne la fourniture de conseils techniques aux Parties non visées à l'annexe I pour faciliter la mise au point et la pérennisation des processus ainsi que la création et le maintien d'équipes techniques nationales, aux fins de l'établissement en continu des communications nationales, y compris les inventaires des gaz à effet de serre.

---

<sup>1</sup> Figurant à l'annexe I du document FCCC/SBI/2010/INF.2.

<sup>2</sup> FCCC/SBI/2011/10/Add.1.

<sup>3</sup> FCCC/SBI/2011/10/Add.2.

7. Le SBI souhaitera peut-être en outre encourager de nouveau les Parties à prendre en compte les recommandations du Groupe consultatif d'experts relatives aux éléments à examiner dans une future révision des Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (ci-après les Directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I), figurant dans le rapport intérimaire<sup>4</sup> que le Groupe a présenté au SBI à sa trente-quatrième session.

8. Le SBI pourrait également inviter les Parties qui sont en mesure de le faire à apporter un appui financier à la mise en œuvre du programme de travail du Groupe consultatif d'experts, s'agissant en particulier des ateliers de formation prévus en 2011, et inviter les programmes multilatéraux et bilatéraux d'appui à collaborer avec le Groupe pour accorder une assistance technique aux Parties non visées à l'annexe I en vue de l'élaboration de leurs communications nationales.

## II. Travaux de la cinquième session du Groupe consultatif d'experts

9. Le Groupe consultatif d'experts reconstitué a tenu sa cinquième réunion à Santiago (Chili) les 12 et 13 septembre 2011, directement à la suite de l'atelier de formation aux inventaires des GES pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui s'est déroulé du 5 au 9 septembre 2011 au même endroit. La réunion avait notamment pour objet de passer en revue les progrès accomplis par le Groupe jusqu'alors et d'organiser la mise en œuvre de son programme de travail pour 2011 et 2012.

10. Ont participé à la réunion des experts du Groupe consultatif d'experts 21 membres (Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Brésil, Canada, Chili, Chine, Finlande, Ghana, Guatemala, Japon, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Suisse, Swaziland, Thaïlande, Turkménistan et Union européenne) et trois experts représentant des organisations internationales (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)).

11. M<sup>me</sup> Sangchan Limjirakan (Thaïlande), Présidente du Groupe consultatif d'experts, a fait une déclaration d'ouverture en souhaitant la bienvenue aux membres, en remerciant le Gouvernement chilien d'accueillir la réunion et en soulignant l'importance de celle-ci pour l'accomplissement du mandat du Groupe consultatif d'experts consistant à aider les Parties non visées à l'annexe I à élaborer leurs communications nationales.

12. Dans ses observations liminaires, M<sup>me</sup> Maria Ignacia Benitez, Ministre chilienne de l'environnement, a fait ressortir la portée des efforts accomplis au niveau mondial pour renforcer la lutte contre les changements climatiques. Elle a indiqué par ailleurs que le Chili était vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques, en particulier dans les zones côtières de faible élévation, et devait faire face à un problème de déboisement à grande échelle. M. José Luis Samaniego, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a souligné l'importance que revêtaient les données relatives aux changements climatiques pour prendre des décisions politiques bien informées et a également noté que les communications nationales et les inventaires nationaux des GES constituaient des outils essentiels pour améliorer la manière dont étaient élaborées les politiques.

<sup>4</sup> FCCC/SBI/2011/5/Rev.1 et FCCC/SBI/2011/5/Add.1.

13. La Présidente a informé les membres que M. Qiang Liu (Chine) avait remplacé M. Hongwei Yang (Chine) au sein du Groupe des États d'Asie et qu'il fallait encore désigner un membre issu du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

### **III. Débats**

#### **A. Organisation des travaux**

14. La Présidente a décrit brièvement l'organisation des travaux du Groupe consultatif d'experts pour la réunion. Elle a signalé aux membres qu'un rapport intérimaire serait élaboré et soumis au SBI pour examen à sa trente-cinquième session. En outre, le Groupe consultatif d'experts a examiné entre autres les aspects suivants:

a) L'exécution de son programme de travail pour 2011-2012, le rapport intérimaire à présenter au SBI pour examen à sa trente-cinquième session et les rapports sur les résultats des deux ateliers organisés dans le cadre de son programme de travail comme indiqué au paragraphe 4 ci-dessus;

b) L'organisation de ses travaux pour le restant de 2011 et pour 2012.

#### **B. Exécution du programme de travail du Groupe consultatif d'experts pour 2011 et 2012**

15. Depuis le rapport intérimaire soumis au SBI à sa trente-quatrième session<sup>5</sup>, de nouvelles activités ont été menées dans le cadre de l'accomplissement du mandat actuel du Groupe consultatif d'experts en 2011<sup>6</sup>. Le Groupe consultatif d'experts a passé en revue ces activités:

a) Les Parties non visées à l'annexe I ont bénéficié d'une assistance technique sur la base de documents pédagogiques actualisés. Le secrétariat a informé le Groupe consultatif d'experts des progrès accomplis dans la révision de cette documentation. Il lui a présenté le projet de supports de formation révisés et a sollicité de nouvelles directives du Groupe consultatif d'experts afin d'améliorer encore le matériel pédagogique qui sera utilisé pour d'autres ateliers de formation prévus en 2011 et 2012. Les documents pédagogiques actualisés sur les inventaires des GES ont servi pour l'atelier de formation pratique du Groupe sur les inventaires des GES pour l'Amérique latine et les Caraïbes, organisé du 5 au 9 septembre 2011 à Santiago. Il a été décidé que le Groupe consultatif d'experts examinerait plus avant le projet de supports de formation et qu'il formulerait d'autres observations à l'intention du secrétariat après la réunion;

b) Le secrétariat a présenté une synthèse d'observations, y compris de certaines recommandations clefs pour les futurs ateliers, reçues des participants à l'atelier de formation pratique du Groupe sur les inventaires des GES pour l'Amérique latine et les Caraïbes<sup>7</sup>, qui avait fait l'objet d'une collaboration avec le Programme d'appui à l'établissement des communications nationales et l'Unité d'appui technique du Groupe de travail pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Le Groupe consultatif d'experts a pris note des recommandations formulées par les participants à cet atelier afin d'améliorer les futurs ateliers et les supports de formation;

<sup>5</sup> FCCC/SBI/2011/5/Rev.1.

<sup>6</sup> Décision 5/CP.15, annexe, par. 2 (a-c).

<sup>7</sup> FCCC/SBI/2011/10/Add.2.

c) Le Groupe consultatif d'experts a tenu des discussions de fond sur l'organisation de son atelier de formation consacré à l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation pour l'Afrique. Il est convenu du plan de réalisation et de la méthode à prévoir pour l'atelier, qui aura lieu au siège du PNUE à Nairobi (Kenya), avec le concours du Programme d'appui à l'établissement des communications nationales et du PNUE, du 7 au 11 novembre 2011.

d) Le Groupe consultatif d'experts a examiné son rapport<sup>8</sup> sur l'atelier portant sur les moyens de faciliter la mise au point et la pérennisation des processus ainsi que la création et le maintien d'équipes techniques nationales, en vue de l'établissement en continu des communications nationales, y compris des inventaires des GES, tenu à Bonn (Allemagne) les 20 et 21 juin 2011. Le rapport contient des recommandations du Groupe consultatif d'experts en vue de leur examen par le SBI à sa trente-cinquième session;

e) Le Groupe consultatif d'experts a réitéré selon que de besoin les recommandations contenues dans le rapport intérimaire qu'il a présenté au SBI à sa trente-quatrième session<sup>9</sup>, au sujet des éléments susceptibles d'être pris en considération dans une révision future des directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I, compte tenu des difficultés rencontrées par ces Parties pour établir leurs communications nationales les plus récentes. Il a également noté que les résultats des ateliers qui avaient été organisés conformément à son programme de travail pourraient fournir de plus amples renseignements à prendre en considération dans une révision future de ces directives;

f) Le Groupe consultatif d'experts est convenu d'organiser une réunion<sup>10</sup> parallèlement à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud). La réunion servira à présenter le mandat du Groupe et les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de travail;

g) Le Groupe a noté que le cadre de référence et le mandat du Groupe consultatif d'experts de même que la nécessité de maintenir le Groupe seraient examinés par la Conférence des Parties à sa dix-septième session<sup>11</sup>.

### C. Organisation des activités futures du Groupe consultatif d'experts

16. Le secrétariat a présenté une vue d'ensemble des activités ci-après du Groupe consultatif d'experts qu'il est prévu d'exécuter en 2011-2012 en fonction des ressources disponibles, ainsi qu'il est indiqué dans le programme du Groupe:

a) Mise à jour des supports de formation du Groupe consultatif d'experts pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I;

b) Organisation et préparation des ateliers de formation régionaux, y compris l'atelier de formation sur l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation pour l'Afrique mentionné au paragraphe 15 c) ci-dessus;

c) Élaboration de documents techniques devant être examinés par le SBI à sa trente-cinquième session et à ses sessions de 2012.

17. Le Groupe consultatif d'experts a arrêté les dates et lieux provisoires de ses futurs ateliers régionaux de formation:

<sup>8</sup> FCCC/SBI/2011/10/Add.1.

<sup>9</sup> FCCC/SBI/2011/5/Rev.1 et FCCC/SBI/2011/5/Add.1.

<sup>10</sup> Le 28 novembre 2011 de 13 h 15 à 14 h 45.

<sup>11</sup> Décision 5/CP.15, par. 6.

- a) L'atelier de formation sur les inventaires des GES pour l'Asie aura lieu à Sri Lanka du 30 janvier au 3 février 2012;
- b) L'atelier de formation sur l'évaluation des mesures d'atténuation pour l'Asie se tiendra en Thaïlande du 27 février au 2 mars 2012;
- c) L'atelier de formation sur les inventaires des GES pour l'Afrique se déroulera du 23 au 27 avril 2012;
- d) L'atelier de formation sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation pour l'Amérique latine et les Caraïbes aura lieu du 9 au 13 juillet 2012;
- e) L'atelier de formation sur les mesures d'atténuation pour l'Amérique latine et les Caraïbes se tiendra du 16 au 20 juin 2012;
- f) L'atelier de formation sur l'atténuation pour l'Afrique se tiendra du 20 au 24 août 2012, juste avant la septième réunion du Groupe consultatif d'experts reconstitué des 27 et 28 août 2012;
- g) L'atelier de formation sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation pour l'Asie se tiendra du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2012.

18. Il a également été convenu de tenir en Thaïlande la sixième réunion du Groupe consultatif d'experts reconstitué, à l'occasion de l'atelier de formation sur l'évaluation de l'atténuation pour l'Asie dont il est fait mention au paragraphe 17 b) ci-dessus.

19. Le Groupe consultatif d'experts a remercié le Gouvernement sri-lankais de proposer d'accueillir l'atelier de formation sur les inventaires des GES pour l'Asie et le Gouvernement thaïlandais qui avait offert d'accueillir l'atelier de formation sur l'évaluation de l'atténuation pour l'Asie et la sixième réunion du Groupe consultatif d'experts reconstitué.

#### **D. Dates et lieu de la prochaine réunion**

20. Le Groupe consultatif d'experts a décidé qu'il tiendrait sa prochaine réunion en Thaïlande, du 5 au 7 mars 2011, dans un lieu restant à déterminer, et qu'il continuerait d'examiner les progrès accomplis dans l'accomplissement de son programme de travail pour 2012.

#### **E. Questions diverses**

21. La Présidente a informé les membres qu'elle avait été invitée par le secrétariat à présenter un exposé à l'atelier conjoint sur les questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 et au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto, organisé le 21 septembre 2011 à Bonn et consacré aux vues et propositions d'experts et d'organisations ayant le statut d'observateur concernant les moyens d'améliorer la notification et la vérification.